



2016

**RAPPORT FINANCIER  
DU CRÉDIT AGRICOLE CENTRE-OUEST**



**CENTRE OUEST**  
banque & assurances



## → SOMMAIRE

### **CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER.....Page 4**

- La conjoncture
- Le contexte financier

### **LES FAITS MARQUANTS EN 2016 .....Page 4**

- Le coût du risque
- Les titres de participations
- Les marchés financiers

### **L'ACTIVITÉ DE LA CAISSE RÉGIONALE DU CENTRE-OUEST .....Page 5**

- La collecte
- Les crédits
- Les perspectives d'avenir

### **L'ACTIVITÉ FILIALES ET PARTICIPATIONS.....Page 7**

### **LES ÉLÉMENTS FINANCIERS DE LA CAISSE RÉGIONALE DU CENTRE-OUEST ..... Page 7**

- Analyse des comptes sociaux
  - Le bilan
  - Le compte de résultat
  - Le hors-bilan
- Informations diverses
- Analyse des comptes consolidés
  - Changements de méthodes comptables et présentations des comptes sociaux
  - Le bilan
  - Le compte de résultat

### **LES PRINCIPAUX RATIOS ... Page 20**

- Le ratio de solvabilité
- Le ratio de liquidité

### **LES RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICESx ..... Page 21**

- Le contrôle interne

### **RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTESx ..... Page 22**

- Comptes annuels
- Comptes consolidés

### **LES RÉOLUTIONS ..... Page 26**

# RAPPORT DE GESTION

## → Contexte économique et financier

### **Contexte général : 2016, année de transition, sous le signe du politique**

Au terme du T3 2016 la croissance mondiale, après avoir atteint 3 % en moyenne en 2015, perd en intensité et repasse sous son potentiel à 2.8 % environ. Le ralentissement en termes de commerce mondial est plus marqué encore, les échanges de biens progressant de 0.6 % sur l'année contre 2.1 % en 2015, signe de l'origine majoritairement domestique de la croissance.

Ce ralentissement trouve sa principale cause dans le rebond du prix des matières premières qui impacte de manières distinctes les économies exportatrices, notamment émergentes, favorisant leur croissance, et les économies importatrices, notamment celles du G7, érodant la capacité de consommation de leurs ménages.

En Zone Euro, avec une croissance du PIB de 1.6 % (conforme aux attentes pour 2016), France et Allemagne ont atteint les résultats de croissance anticipés (1.2 % et 1.7 % respectivement) quand l'Italie n'a pas décollé à 0.8% (contre 1.3% attendu, contrarié par les doutes sur la résilience de son secteur bancaire et les échéances politiques de fin d'année). L'Espagne a elle surpris en maintenant 3.2 % de croissance de son PIB en 2016, comme en 2015, malgré la forte incertitudes autour de l'absence de gouvernement.

On assiste donc à une transition, 2016 étant moins défavorable aux économies émergentes qu'aux développées, qui elles-mêmes ralentissent par rapport à 2015.

Il convient de rappeler que le début de l'année a été fortement marqué par les doutes autour d'un potentiel ralentissement brutal de la croissance chinoise, élément incontournable actuellement de la bonne santé de l'économie internationale, ainsi que les inquiétudes sur les niveaux alors bas du pétrole. A partir du T2 2016, le risque politique dans les pays développés a pris le dessus, avec le vote du BREXIT en juin et la victoire surprise du candidat Républicain à la présidentielle américaine en novembre, pour finir avec le vote NON au référendum Italien en décembre (même si plus attendu).

On constate tout de même une réaction des marchés sereine face à ces actualités, les indicateurs macroéconomiques ayant surpris positivement dans leur majorité sur la deuxième partie de l'année.

### **Marché des taux d'intérêt : La BCE assouplit sa politique monétaire, mais les politiques divergent au niveau mondial**

Au début de l'année 2016, la BCE a poursuivi sa stratégie d'assouplissement monétaire, augmentant le montant des rachats mensuels de titres de 60 à 80 Mds et introduisant un nouveau programme CSPP (destiné à réduire les primes de risque et favorisant donc l'investissement des entreprises) en plus d'un nouvel abaissement de ses taux directeurs (taux marginal à 0.25 %, taux repo à 0 % et taux de dépôt à -0.40 %). La stratégie reste très lisible, écartant toute incertitude à l'exception d'une rumeur de tapering évoquée en fin d'année, mais rapidement démentie, la BCE annonçant un recalibrage de son programme de rachat pour mars 2017 (60 Mds € à nouveau et jusqu'en décembre 2017 minimum, et avec des conditions d'éligibilité au programme accrues).

En parallèle, la Fed s'est montrée bien plus sensible à l'environnement international, attendant décembre pour finalement entamer la remontée de ses taux directeurs avec un objectif pour les Fed funds à 0.625 %. Et la BoE a quant à elle dû composer avec le risque résultant du Brexit, prenant des mesures préventives parmi lesquelles la relance de son QE...mais les risques ne sont pas écartés pour autant. Enfin la BoJ poursuit ses expérimentations en introduisant des taux négatifs et un contrôle de sa courbe des taux pour lutter contre la déflation (-0.2 % en 2016) et une croissance qui ralentie (de 1.2 % en 2015 à 0.6 % en 2016).

Sur les taux longs, le début de l'année a été marqué par un enfoncement de nombreuses courbes en territoire négatif, forçant à aller toujours plus loin sur celles-ci. Puis l'actualité politique est venue soutenir cette baisse avec le Brexit et une aversion au risque alors très vive (les spreads de l'Espagne et de la France se resserrant avec l'Allemagne). Mais cette tendance s'arrête en octobre, malgré les risques liés aux élections US et au Référendum italien, les anticipations d'inflation étant revues à la hausse par la remontée des matières premières et un programme du nouveau Président américain perçu comme source d'une croissance plus franche. Le taux OAT 10 ans baisse sur l'année de 31bp pour finir à 0.7 % de rendement environ, après avoir évolué à des niveaux bien plus proches de 0.1 % au cours de l'année.

### **Matières premières : 2016, année du rebond pour le pétrole**

Année mouvementée que fut 2016 pour le prix du baril, rythmée par les négociations sur le ralentissement de la production des pays membres de l'OPEP. Partant de niveaux très bas en début d'année, le prix du baril connaît une forte hausse sur le premier trimestre en raison d'un premier round de négociation...puis chute avec les inquiétudes liées au Brexit...avant de reprendre en hausse avec un second round de négociations suivi d'un troisième à Vienne qui permet de finir l'année sur une hausse globale de 47 % à 54.7\$/b pour le Brent et 38.3 % à 52\$/b pour le WTI.

La baisse des taux de la BoJ et BCE expliquent une grande partie de l'appréciation du cours de l'or, de même pour l'annonce tardive et fortement attendue de la hausse des Fed Funds, quand le Brexit et le scrutin américain n'ont eu que des effets temporaires. Ainsi le prix de l'once s'apprécie sur l'année, passant de 1060 USD à environ 1160 USD entre le début et la fin 2016.

### **Marché des actions : Année de tous les contrastes**

L'année écoulée peut se distinguer en différentes phases rythmées par l'actualité déjà évoquée précédemment.

Un début d'année catastrophique avec les doutes autour du possible hard landing chinois, la faiblesse du prix du pétrole et des incertitudes sur les différentes politiques monétaires qui ont pénalisé les valeurs « croissance »...mais dont la baisse est finalement contenue avec les premiers signes d'amélioration sur les inquiétudes précitées. Celles-ci sont d'ailleurs remplacées par la suite par la question Brexit, qui maintient les marchés dans une atmosphère de défiance pesante, avant de plonger à la surprise générale du résultat les marchés dans une course au fly to quality. Il faut noter que les actions américaines, notamment « croissance », ont profité de cet épisode vis-à-vis des européennes alors perçues comme plus risquées par une possible contagion populiste du Brexit au reste du continent.

### **2017 : toujours le risque politique...**

...Et ce dès janvier avec les premiers jours de la présidence TRUMP aux Etats-Unis et la publication en février de son budget, qui donneront l'occasion de meilleures lectures des perspectives de croissances de l'économie américaine.

Pour l'Europe, les élections présidentielles françaises et la crainte du populisme, entre avril et juin seront au rendez-vous, avant que l'attention ne soit tournée à l'automne vers l'Allemagne et ses élections générales.

On attend également la poursuite de la normalisation avec la remontée des taux par la Fed (trois hausses successives prévues sur l'année) et l'annonce par la BCE des modalités de la fin du QE pour 2018.

Ainsi pour l'année à venir, comme en 2016, certains événements ne sont pas inattendus, mais la prévision de leurs conséquences peut s'avérer plus complexe.



## Les faits marquants en 2016

### Opération de simplification du groupe Crédit Agricole

L'opération de simplification du groupe Crédit Agricole annoncée le 17 février 2016 a été réalisée le 3 août 2016. L'essentiel des Certificats Coopératifs d'Investissement (« CCI ») et les Certificats Coopératifs d'Associé (« CCA ») détenus par Crédit Agricole S.A. ont été cédés à une holding (« SACAM Mutualisation ») conjointement détenue par les Caisses régionales. Le prix de cession fixé initialement sur la base des bilans des Caisses régionales de Crédit Agricole arrêtés au 31 décembre 2015, soit 18,025 milliards d'euros, a fait l'objet d'un ajustement pour tenir compte de l'évolution des capitaux propres IFRS consolidés retraités des Caisses régionales entre le 31 décembre 2015 et le 30 juin 2016. Cet ajustement s'élève à 517 millions d'euros de sorte que le prix final de cession des CCI et CCA transférés par Crédit Agricole S.A. à SACAM Mutualisation (filiale à 100 % des Caisses régionales), s'élève à 18,542 milliards d'euros.

Le financement de « SACAM Mutualisation » a été réalisé via un apport en capital des Caisses régionales (souscription par chacune des Caisses régionales à une augmentation de capital de SACAM Mutualisation lui permettant d'acquérir les CCI/CCA détenus par Crédit Agricole S.A.). Dans ce cadre, la Caisse Régionale du Crédit Agricole Centre-Ouest a participé à l'augmentation de capital de SACAM Mutualisation pour un montant de 248.341 milliers d'euros. Des prêts séniors de Crédit Agricole S.A. à hauteur de 11 milliards d'euros ont été consentis aux Caisses régionales pour financer une partie de l'augmentation de capital de « SACAM Mutualisation », dont 147.287 milliers d'euros en faveur de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Centre-Ouest.

Cette opération s'inscrit dans une optique de simplification de la structure du Groupe, d'accroissement de la mutualisation des résultats des Caisses régionales et permet le maintien et le renforcement de la solidarité économique entre les Caisses régionales qui existait déjà indirectement au travers de la participation de Crédit Agricole S.A. dans les Caisses régionales et de la garantie Switch CCI/CCA. Post opération, la Caisse Régionale du Crédit Agricole Centre-Ouest conserve un niveau de solvabilité extrêmement solide. Sa réalisation entraîne le débouclage de la garantie Switch avec effet au 1er juillet 2016 pour sa composante couvrant les CCI/CCA et le remboursement du dépôt auprès de Crédit Agricole S.A. relatif à cette garantie (5 milliards d'euros pour l'ensemble des Caisses régionales et 230.655 milliers d'euros pour la Caisse Régionale du Crédit Agricole Centre-Ouest).

### Activité Crédits

L'activité Crédits de la Caisse régionale est en progression de +11,2 % en 2016. Les réalisations de nouveaux crédits à la clientèle sont de 1.064M€ en 2016 contre 949 M€ en 2015.

### Activité Assurances

L'activité Assurances a été soutenue en 2016. Les contrats d'assurance-vie PREDICA sont en progression de + 3,2 % soit un encours de 2.407 M€ en 2016 contre 2.332 M€ en 2015. Les contrats d'assurance des biens et des personnes progressent également de +10,1 % soit 190.287 contrats en 2016 contre 172 807 contrats en 2015.

### Coût du risque :

La Caisse Régionale Centre-Ouest a poursuivi sa politique de maîtrise du risque né. Le suivi des situations irrégulières est piloté à rythme mensuel. La gestion quotidienne des dossiers des créances en défaut est confiée, en quasi-totalité, aux services spécialisés du siège. Globalement, le coût du risque est de -8,5 M€ en 2016 contre -3,4 M€ en 2015. Les différents types de provisions sont les provisions individuelles pour 75,1 M€, la provision collective pour 28,5 M€ et le FRBG (Fonds pour Risques Bancaires Généraux) pour 48,5 M€.

### Titres de participation

La participation de la Caisse Régionale du Centre-Ouest au capital de la SAS La Boétie (holding qui porte la participation des Caisses régionales dans Crédit Agricole S.A.) est en progression de 13,9 M€ après capitalisation du dividende perçu soit un encours de 297,6 M€ en 2016 contre 283,7 M€ en 2015. La valeur de l'action SAS Rue La Boétie est estimée à 17,63 euros en normes IFRS, contre 17,74 euros en 2015. En normes sociales, c'est la valeur d'utilité qui est retenue : elle s'établit à 20,45 euros en 2016 contre 19,73 euros en 2015.

### Marchés financiers

Le stock de plus-value latentes de la Caisse Régionale du Centre-Ouest est de 7,2 M€ en 2016 contre 6,5 M€ en 2015. Les dépréciations des titres de placement sont provisionnées pour 0,6 M€ au 31/12/2016 contre 1,7 M€ au 31/12/2015 et portent principalement sur des titres indexés aux marchés actions.

### Contrôle fiscal

La Caisse régionale a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les années 2013 et 2014. Les conséquences financières ont été intégralement enregistrées dans les comptes de l'exercice 2016.

### Evènements postérieurs à la clôture

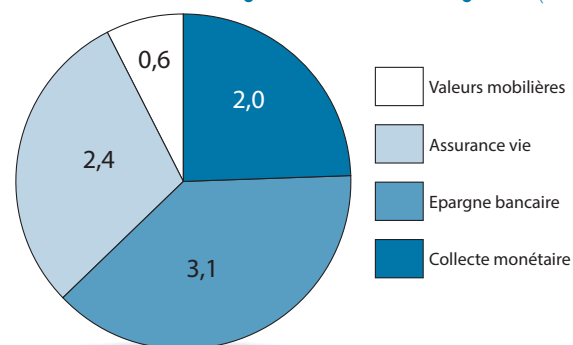
Néant

## L'activité de la Caisse Régionale du Centre-Ouest

### La collecte

Au 31 décembre 2016, la collecte globale atteignait 8,1 Md€, en progression de 2,8 % sur l'exercice.

Structure de la collecte globale de la Caisse régionale (en Md€)



L'encours de collecte bilan atteint 5,1 Md€, en progression de 3,3 %.

Ce compartiment intègre la collecte monétaire et l'épargne bancaire.

- La collecte monétaire, composée des dépôts à vue et des dépôts à terme, augmente fortement et atteint 2,0 Md€ (+6,3 %). L'évolution des dépôts à vue (+12,5 % à 1,4 Md€) compense largement la baisse des dépôts à terme (-8,8 % à 0,5 Md€).

- L'épargne bancaire s'élève à 3,1 Md€, en hausse de 1,6 % du fait de la progression de l'encours épargne-logement (+3,5% à 1,1 Md€) et des livrets (+1,6 % à 1,8 Md€).
  - L'attrait du compte sur livret destiné aux sociétaires de la Caisse régionale et proposant un taux de rémunération supérieur à celui de l'épargne réglementée reste fort. L'encours des CSL sociétaire progresse de 16,0 % à 0,4 Md€ en 2016.
  - La faible rémunération des livrets A et des LDD se traduit par une stabilisation des encours après capitalisation, avec un rééquilibrage au profit du livret A.
- Les autres produits d'épargne bancaire, dont principalement les PEP, sont en baisse de 6,5 % à 0,25 Md€.

En 2016, la collecte hors bilan continue de progresser (+2,0 %). Elle représente un encours total de 3,0 Md€, réparti entre l'assurance-vie et les valeurs mobilières.

- L'encours d'assurance-vie s'établit à 2,4 Md€, en hausse de 3,2 %. Cette évolution retranscrit l'intérêt des rendements servis par les contrats d'assurance-vie, au regard des taux bas des livrets défiscalisés.
- L'encours de valeurs mobilières diminue de -2,3 % à 0,6 Md€. Les OPCVM ont enregistré une décollecte (-13,4 % à 0,17 Md€). A contrario, les compartiments obligations et actions progressent respectivement de +3,6 % et 1,5 % (à 0,24 et 0,17 Md€).

A fin octobre 2016, la part de marché collecte bancaire de la Caisse régionale s'établit à 35,75 %, en progression de 29 pb sur 12 mois.

## Les crédits

A fin novembre 2016, l'encours total de crédit en France progresse de 4,21 % sur un an, une évolution nettement supérieure à celle du PIB.

Les crédits aux particuliers affichent une hausse de 4,1 % et ceux aux entreprises de 4,8 %. Les évolutions constatées en 2015 perdurent en 2016 : dynamisme des prêts à l'habitat à +3,9 % et renforcement du crédit à la consommation à +4,8 %. La progression du crédit aux entreprises est nettement supérieure à celle de la zone euro (+1,8 %). Les PME bénéficient de plus de la moitié des accords de prêts, et de taux moyens inférieurs à ceux des autres pays européens. L'accès au crédit pour les PME est élevé, supérieur à 90 % pour les crédits d'investissement. A fin octobre 2016, sur le territoire de la Caisse régionale (Haute-Vienne et Indre), l'encours total de crédits bancaires s'élève à 11,2 Md€. Il a progressé de 3,08 % sur un an.

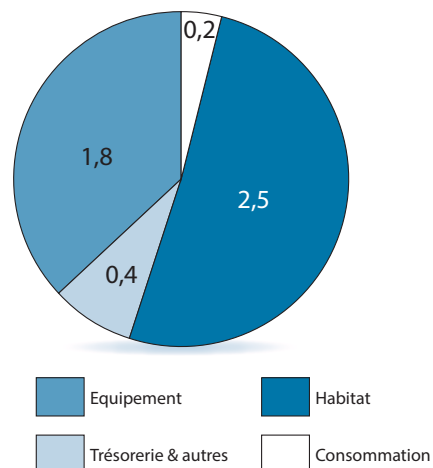
Cette évolution est principalement attribuable à la hausse des encours de crédits habitat (+4,97 %), qui représentent 60 % de l'encours total des crédits. On note aussi la progression des crédits de trésorerie (+2,88 %), correspondant à 9,5 % du total des encours. Enfin le montant de crédits d'équipement (28,94 % du total) a augmenté de 0,99 %.

A fins de comparabilité, les éléments suivants concernant la Caisse Régionale Centre-Ouest sont analysés en intégrant dans les encours crédits les encours titrisés depuis le 21 octobre 2015 dans le cadre de l'opération « FCT Crédit Agricole Habitat 2015, soit un portefeuille de crédits habitat pour un montant de 83,6 millions d'euros.

A fin octobre 2016, la part de marché crédits de la Caisse régionale s'établit à 41,53 %, en hausse de 110 pb sur un an.

La hausse enregistrée sur l'exercice provient pour les 3/4 des crédits habitat (+10,5 % à 2,47 Md€) et, dans une moindre mesure, des crédits à la consommation (+9,6% à 0,23 Md€).

**Encours de crédits en principal de la Caisse régionale :**  
**Au 31 décembre 2016, il atteint 4.96 Md€,**  
**en progression de 6,5 % sur l'exercice.**  
**Il se décompose de la manière suivante (en Md€)**



Les crédits d'équipement affichent une bonne progression également (+3,5 % à 1,85 Md€).

Seuls les encours de crédits de trésorerie diminuent de -3,1 %.

L'encours de créances douteuses (en principal) progresse légèrement de 1,2 %, à 122,8 M€.

La Caisse régionale continue à financer les projets de ses clients, dans l'Indre et la Haute-Vienne. L'ensemble des réalisations s'élève à 1.064 M€, en progression de 11,2 % par rapport l'année précédente. Ce chiffre constitue un record pour la Caisse régionale.

La production de crédits aux professionnels est particulièrement dynamique et augmente de 21,5 % soit 85,8 M€. La production de crédits habitat atteint 546,6 M€ (+18 %). Les réalisations de crédits à la consommation s'élèvent à 110,3 M€ soit +16,4 %. Les crédits nouveaux à l'agriculture atteignent 158,0 M€ contre 152,6 M€ en 2015, marquant le soutien constant au secteur agricole dans une période difficile.

Le montant des financements réalisés à destination des entreprises et des collectivités publiques a légèrement fléchi à, respectivement, 128,5 M€ (-7,6 %) et 34,5 (-6,3 %).

## Les perspectives d'avenir

La Caisse régionale prévoit pour l'année 2017 :

- de poursuivre son effort sur la collecte, nécessaire pour accompagner nos clients, notamment sur l'assurance-vie et les livrets sociétaires.
- de continuer à soutenir les projets de ses clients et de son territoire par de nouveaux financements, que cela soit sur l'habitat, la consommation ou le financement de projets des Entreprises, des professionnels et de l'agriculture.
- d'intensifier la relation avec ses clients sociétaires, pour devenir leur banque privilégiée, véritable partenaire, accentuée par une politique de prix particulièrement attractive.

L'évolution du PNB devrait être marquée par la persistance d'un environnement de taux bas, l'impact des évolutions réglementaires sur l'évaluation des risques entre autres, une forte pression concurrentielle sur les frais bancaires et l'offense de nouveaux entrants dans le secteur d'activité.

## → DÉTAIL DES FILIALES en milliers d'€

	Objet	Capital détenu en milliers d'euros	Détention du capital
SAS Centre Ouest Expansion	Prise de participation	5 000	100%
Centre Pierre Investissement	Immobilier	30	100%
CACO Immobilier	Immobilier	37	100%
Total		5 067	

## L'activité Filiales et Participations

Le Crédit Agricole Centre Ouest détient des participations, filiales et avances en compte courant pour un montant total de 608 millions d'euros, dont 5,1 Millions d'euros dans les filiales détenues à 100 %.

Sur les 608 millions d'euros de participations, filiales et avances en compte courant, les encours reposent essentiellement sur :

- la SAS La Boétie : 297,6 millions d'euros, soit 1,55 % du capital total.
- la SAS SACAM Mutualisation : 248,3 millions d'euros soit 1,34 % du capital total consécutivement à l'opération de simplification du groupe Crédit Agricole.

### La SAS Centre-Ouest Expansion :

La "SAS Centre-Ouest Expansion" a pour objet principal d'acquies ou de gérer des participations dans des sociétés non cotées. Elle a été créée en 2008 et ses investissements sont suivis par la structure spécialisée CARVEST, Crédit Agricole Régions Investissement.

## Les éléments financiers de la Caisse Régionale du Centre-Ouest

### Analyse des comptes sociaux

#### Changements de méthodes comptables et présentation des comptes sociaux

Les états financiers de Crédit Agricole du Centre Ouest sont établis dans le respect des principes comptables applicables en France aux établissements bancaires et conformément aux règles définies par Crédit Agricole S.A., agissant en tant qu'organe central et chargé d'adapter les principes généraux aux spécificités du groupe Crédit Agricole.

Compte tenu de l'intégration de ses Caisses locales dans le périmètre de consolidation, Crédit Agricole du Centre Ouest publie des comptes individuels et des comptes consolidés.

La présentation des états financiers de Crédit Agricole du Centre Ouest est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1er janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables applicables aux établissements de crédit.

L'application de ce nouveau règlement n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et la situation nette de la Caisse Régionale du Centre-Ouest sur l'exercice.

## → PRINCIPALES PARTICIPATIONS représentant plus de 1% du capital de la Caisse régionale (en milliers d'€)

	Quote part du capital détenu en %	En milliers d'€	Avance en compte courant (en milliers d'€)
SAS Sacam international	1.55%	13 969	0
SAS Sacam Développement	1.56%	11 420	5 341
SAS Centre Ouest Expansion	100%	5 000	0

## → PRISES DE PARTICIPATION sur l'exercice 2016

Dénomination du titre	Achat en milliers d'euros
CAM ENERGIES <sup>(1)</sup>	1.000
GRANDS CRUS INVESTISSEMENTS	1.000
SACAM MUTUALISATION	248.341
SAS TERRA ENERGIE	100
SAS RUE LA BOETIE	13.947
SAS LIMOUSIN PARTICIPATIONS	70

(1) Les titres de CAM ENERGIES ont été acquis au cours du 1er trimestre 2016 et cédés à la Caisse Régionale Pyrénées-Gascogne en décembre 2016.

## → CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent concernent les points suivants :

Règlements	Date de publication par l'Etat français	Date de 1ère application : exercices ouverts à compter du	Applicable dans la Caisse Régionale du Centre-Ouest
Règlement ANC N°2015-06 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif aux comptes plan com- ptable général	23 novembre 2015	1er janvier 2016	Oui
Règlement de l'ANC N°2016-07 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général	04 novembre 2016	1er janvier 2016	Oui

## Le bilan

Le total de bilan au 31 décembre 2016 s'élève à 6.727 milliards d'euros.  
Ce niveau est progression de +2,4 % par rapport au 31 décembre 2015.

 <b>COMPTES SOCIAUX</b>		<b>BILAN</b> (en milliers d'euros)			
ACTIF	31/12/2016	31/12/2015	PASSIF	31/12/2016	31/12/2015
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>	<b>109 948</b>	<b>103 857</b>	<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>	<b>1 233</b>	<b>1 232</b>
Caisse, banques centrales	35 265	30 322	Banques centrales		
Effets publics et valeurs assimilées	59 550	59 980	Dettes envers les établissements de crédit	1 233	1 232
Créances sur les établissements de crédit	15 133	13 555	<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>	<b>3 319 543</b>	<b>3 418 791</b>
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>	<b>348 777</b>	<b>747 896</b>	<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>1 958 393</b>	<b>1 846 391</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>4 816 401</b>	<b>4 510 216</b>	<b>Dettes représentées par un titre</b>		
<b>Opérations sur titres</b>	<b>514 134</b>	<b>521 422</b>	<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>365 949</b>	<b>273 870</b>
Obligations et autres titres à revenu fixe	323 164	332 665	Autres passifs	288 227	210 908
Actions et autres titres à revenu variable	190 970	188 757	Comptes de régularisation	77 722	62 962
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>644 384</b>	<b>383 070</b>	<b>Provisions et dettes subordonnées</b>	<b>101 121</b>	<b>92 165</b>
Participations et autres titres détenus à long terme	591 257	337 103	Provisions	54 891	45 816
Parts dans les entreprises liées	9 141	3 491	Dettes subordonnées	46 230	46 349
Immobilisations incorporelles	1 742	1 775	<b>Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)</b>	<b>48 500</b>	<b>46 200</b>
Immobilisations corporelles	42 244	40 701	<b>Capitaux propres hors FRBG</b>	<b>932 428</b>	<b>889 592</b>
Capital souscrit non versé			Capital souscrit	57 805	57 805
Actions propres			Primes d'émission	82 722	82 722
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>293 523</b>	<b>301 780</b>	Réserves	744 675	701 581
Autres actifs	249 404	241 321	Ecart de réévaluation		
Comptes de régularisation	44 119	60 459	Provisions réglementées et subventions d'investissement	32	52
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 727 167</b>	<b>6 568 241</b>	Report à nouveau		
			Résultat de l'exercice	47 194	47 432
			<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6 727 167</b>	<b>6 568 241</b>



## L'actif

Parmi les principales variations des postes de l'actif, il convient de noter :

- L'évolution des opérations internes au Crédit Agricole (-399,1 M€) principalement due à la diminution de l'encours des placements monétaires réalisés par la Caisse régionale auprès de Crédit Agricole S.A. dans le cadre des Relations Financières Internes (-287,1 M€) et le remboursement du dépôt SWITCH (-77,8 M€) suite à l'opération de simplification de la structure du groupe Crédit Agricole.
- Les opérations avec la clientèle, poste principal de l'actif, composées essentiellement des prêts (+306,2 M€) soit une variation de + 6,8 % entre 2016 et 2015 concentrée sur le marché des particuliers :
  - Dont les créances en défaut en légère augmentation par rapport au 31/12/2015 : 127,5 M€ en 2016 contre 126,5 M€ en 2015 essentiellement sur le secteur des Entreprises.
  - Le taux de couverture des dépréciations sur les créances en défaut s'élève à 58,9 % au 31/12/2016 contre 61,2 % au 31/12/2015.
- La progression des valeurs immobilisées de + 261,3 M€ est principalement due à la souscription des titres SACAM Mutualisation (+248,3 M€) lors de l'opération de simplification de la structure du groupe Crédit Agricole.

## Le passif

Parmi les principales variations des postes du passif, il convient de noter :

- Les opérations internes au réseau Crédit Agricole s'élèvent à 3,320 milliards d'euros au 31 décembre 2016 contre 3,419 au 31 décembre 2015 soit une diminution de 99 M€ se décomposant ainsi :
  - Une augmentation du compartiment « avances » pour 71 M€.
  - Une diminution de -278 M€ de l'encours des emprunts en blanc Crédit Agricole SA.
  - La souscription d'un emprunt auprès de CA.SA de 147 M€ dans le cadre de l'opération de simplification de la structure du groupe Crédit Agricole.
  - Une diminution du compte courant ouvert dans les livres de CA.SA pour -39 M€.
- Les opérations de la clientèle sont en augmentation (+112 M€) soit 1,958 milliard d'euros en 2016 contre 1,846 milliard d'euros en 2015 principalement dû à l'augmentation de l'encours des Dépôts à Vue (+159 M€) compensant une contraction de l'encours des DAT (-46 M€) ; le niveau moyen étant supérieur de 8,8 % par rapport à celui de 2015.
- Les autres passifs (+77,3 M€) dont :
  - Le collatéral Crédit Agricole CIB (+ 61,8 M€).
  - L'emprunt SEP SOFINCO (+24,7 M€).
  - La dette d'IS (-11,8 M€).
- L'augmentation des provisions de 9 M€ s'explique principalement par :
  - La provision Epargne Logement (+2,1 M€).
  - La provision pour litige fiscal (+6,9 M€).
- Les Capitaux propres progressent de 4,8 % en 2016 pour atteindre un montant de 932 M€ fin 2016. Cette progression correspond à l'accroissement des réserves pour 43 M€ suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2015.

## Le compte de résultat

### Analyses

- La diminution de la marge d'intermédiation (-6,4 M€) s'explique principalement par :
  - La dotation épargne logement de 2,1 M€ en 2016 contre une reprise de -0,1 M€ en 2015.
  - Les impacts de l'arrêt du dispositif SWITCH CCA (remboursement du dépôt pour 78 M€ et levée de garantie pour 230,6 M€) et la souscription d'un emprunt (147 M€) consécutifs à l'opération de simplification de la structure du groupe Crédit Agricole pour 5,0 M€.

Une baisse équivalente du rendement des emplois (-0,32 %) et du coût des ressources (-0,31 %) permet de stabiliser le taux de la MIG (marge d'intermédiation globale) à 1,42 % sur 1 an porté par la forte dynamique sur les réalisations des crédits en 2015 et 2016 compensant ainsi l'effet « taux » par l'effet « volume ».

- La marge sur commissions s'élève à 71,7 M€ ; elle est en diminution de -1,0 % par rapport à l'année 2015 principalement sous l'effet de la baisse des commissions Assurances PACIFICA (-2,3 M€) compensée par une hausse des revenus de l'ADI (+0,7 M€) et des tarifications liées au dysfonctionnement (+0,8 M€).
- Les revenus des titres à revenu variable sont principalement constitués du dividende versé par la SAS rue de La Boétie (structure détenant le capital de CASA pour le compte des Caisses régionales jusqu'à mi-2016). Le versement de ce dividende s'élève à 13,9 M€ en 2016 contre 7,7 M€ au titre de l'exercice 2015.
- L'activité du portefeuille fait ressortir un profit quasi identique à celui de 2015 (+3,5 M€).
- Les charges d'exploitation ressortent à 114,4 M€ en augmentation de +3,2 % par rapport au 31/12/2015
  - Charges de personnel + 1,3 M€.
  - Autres frais administratifs + 3,8 M€.
  - Dotations aux amortissements -1,6 M€.

## → COMPTES DE RÉSULTAT

(en milliers d'€)

	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts et produits assimilés	169 669	191 390
Intérêts et charges assimilées	-69 654	-84 908
Revenus des titres à revenu variable	15 842	9 514
Commissions (produits)	84 135	86 179
Commissions (charges)	-12 473	-13 786
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	182	196
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	3 307	3 369
Autres produits d'exploitation bancaire	2 787	900
Autres charges d'exploitation bancaire	-1 593	-1 434
<b>Produit net bancaire</b>	<b>192 202</b>	<b>191 420</b>
Charges générales d'exploitation	-108 129	-102 944
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	-6 298	-7 893
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>77 775</b>	<b>80 583</b>
Coût du risque	-8 486	-3 425
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>69 289</b>	<b>77 158</b>
Résultat net sur actifs immobilisés	-116	-16
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>69 173</b>	<b>77 142</b>
Résultat exceptionnel		
Impôt sur les bénéfices	-19 699	-23 178
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées	-2 280	-6 532
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>47 194</b>	<b>47 432</b>

## → MARGE D'INTERMÉDIATION

est en diminution de 6,5 M€ au 31 décembre 2016  
(-6,1 % par rapport à 2015).

	31/12/2016	31/12/2015	Evolution
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>169 669</b>	<b>191 390</b>	<b>-11,3%</b>
Intérêts sur opérations avec les établissements de crédit	1 414	2 036	-30,5%
Intérêts sur opérations internes au Crédit Agricole	18 768	24 766	-24,2%
Intérêts sur opérations avec la clientèle	131 651	147 986	-11,0%
Intérêts sur obligations et autres titres à revenu fixe	8 862	8 735	+1,4%
Intérêts sur dettes représentées par des titres			
Produits nets sur opérations de macro couverture	8 759	7 558	+15,9%
Autres intérêts et produits assimilés	215	309	-30,4%
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>(69 654)</b>	<b>(84 908)</b>	<b>-18,0%</b>
Intérêts sur opérations avec les établissements de crédit	(1 206)	(1 767)	-31,7%
Intérêts sur opérations internes au Crédit Agricole	(45 575)	(54 180)	-15,9%
Intérêts sur opérations avec la clientèle et autres	(22 873)	(28 961)	-21,0%
<b>Total marge d'intermédiation</b>	<b>100 015</b>	<b>106 482</b>	<b>-6,1%</b>

- Les charges de personnel sont en hausse de 2,2 % passant de 63 M€ à 64,3 M€ ; cette évolution de +1,3 M€ est due principalement à l'augmentation de la provision sur rémunération extra conventionnelle 2016 (+0,9 M€) et aux refacturations des charges de personnel (+0,5 M€).
- Le montant global des rémunérations allouées en 2015 aux membres des organes de direction et de surveillance s'élève à 1.713 milliers d'euros. Quant aux rémunérations versées pendant l'exercice aux membres des organes d'administration, elles s'élèvent à 157 milliers d'euros.
- Concernant l'augmentation des autres frais administratifs, on peut citer les augmentations suivantes :
  - Charges de coopération (+0,9 M€) liée à la poursuite du déploiement des coopérations Carcentre.
  - Les charges informatiques CATS (+0,9 M€).
  - Les charges des moyens bancaires (+0,7 M€) dont 0,4 M€ au titre de l'abandon du projet BOE.
  - Des charges exceptionnelles (+1,1 M€) dont la réunion pour le projet d'entreprise en début d'année et la provision pour litige fiscal.
- Les dotations aux amortissements ont quant à elles diminué (-1,6M€) sous l'effet de l'arrêt des amortissements anticipés de l'immeuble du site de l'avenue Pierre de Coubertin à Châteauroux, les immobilisations destinées à être remplacées ayant toutes été sorties de l'inventaire au 31/12/2015.

## → PNB

ressort à 192,2 M€ au 31 décembre 2016.

	31/12/16	31/12/15	Évolution
Intérêts et produits assimilés	169,7	191,3	-11,3%
Intérêts et charges assimilés	-69,7	-84,9	-17,9%
<b>Marge d'intermédiation</b>	<b>100,0</b>	<b>106,4</b>	<b>-6,0%</b>
Commissions (produits)	84,1	86,1	-2,3%
Commissions (charges)	-12,4	-13,7	-9,5%
<b>Marge sur commissions</b>	<b>71,7</b>	<b>72,4</b>	<b>-1,0%</b>
Revenus titres à revenu variable	15,8	9,5	+66,3%
Gains et pertes sur opérations de portefeuille	3,5	3,6	-2,8%
Autres produits ou charges d'exploitation bancaire	1,2	-0,5	NS
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>192,2</b>	<b>191,4</b>	<b>+0,4%</b>

## → CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION (en milliers d'€)

	31/12/2016	31/12/2015	Évolution
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>108 129</b>	<b>102 945</b>	<b>+5,0%</b>
Frais de personnel	64 331	62 965	+2,2%
Autres frais administratifs	43 798	39 980	+9,5%
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations</b>	<b>6 298</b>	<b>7 893</b>	<b>-20,2%</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>114 427</b>	<b>110 838</b>	<b>+3,2%</b>

## Revenu Brut d'Exploitation

Avec un PNB en légère augmentation (+0,4 %) et des charges de fonctionnement en hausse de +3,2 %, le résultat brut d'exploitation diminue de -3,5 % ; le coefficient d'exploitation s'élève à 57,5 %.

## Coût du risque

Le coût du risque s'élève à -8,5 M€ en 2016 contre -3,4 M€ en 2015.

Il enregistre des variations significatives sur les compartiments suivants :

- Une dotation à la provision collective de -0,2 M€ contre une reprise de +3,4 M€ en 2015 qui reflète la conjoncture économique globale et plus particulièrement les effets de la crise agricole sur le territoire de la Caisse régionale.
- Une moindre reprise des provisions pour risques opérationnels ; l'exercice 2015 avait enregistré une forte reprise suite à désistement du plaignant devant la cour d'appel de Limoges.

## F.R.B.G (Fonds pour Risques Bancaires Généraux)

En 2016 le FRBG a été doté de 2,3 M€ contre une dotation de 6,5 M€ en 2015 ; il permet de couvrir les aléas économiques pouvant affecter le résultat comptable de la Caisse régionale et représente environ une année de résultat net comptable.

## Impôts sur les bénéficiaires

Les Impôts sur les bénéfices sont en baisse de -3,5 M€ (-15,0% par rapport à 2015), consécutivement à la diminution de la base imposable et la suppression de la contribution de 10,7 % ayant généré une économie d'impôts de 1,5 M€. Au titre de l'exercice 2016, le montant global des charges non-déductibles selon l'article 39.4 du CGI est de 34 milliers d'euros équivalent à un Impôt sur les bénéfices de 11 milliers d'euros au taux de 33,33 %.

	2016	2015
Provisions individuelles	-8 867	- 8 692
Provisions collectives	-182	+ 3 450
Provisions sur risques opérationnels et divers	+563	+ 1818
<b>Total</b>	<b>-8 486</b>	<b>- 3 424</b>

## Résultat net

La baisse de l'impôt sur les bénéfices et la moindre dotation au FRBG permettent de compenser la baisse du résultat d'exploitation et de faire ressortir un résultat net quasi identique à celui de l'exercice précédent (47,2 M€ en 2016 pour 47,4 M€ en 2015).



## Le hors bilan

- Les engagements donnés ont diminué de 179 M€. Cette évolution porte notamment sur la levée de garantie du dispositif SWITCH CCA pour un montant de 230,6M€ suite à l'opération de simplification de la structure du groupe Crédit Agricole.
- Les engagements reçus sont en diminution de 185 M€ expliqué principalement par l'augmentation des garanties reçues de la CAMCA (+203 M€).

### Garanties spécifiques apportées par les Caisses régionales à Crédit Agricole S.A. (Switch)

Suite à l'opération de simplification de la structure du Groupe qui s'est traduite par la cession des participation CCI/CCA détenues par Crédit Agricole S.A. à une société intégralement détenue par les Caisses régionales, SACAM Mutualisation, Crédit Agricole S.A. n'est plus au capital des Caisses régionales à l'issue de l'opération (à l'exception de 4 Caisses régionales pour lesquels Crédit Agricole SA a conservé une partie marginale des CCA pour des raisons juridiques) ; celle-ci s'est donc accompagnée de la signature de deux avenants à la Convention Cadre de la garantie Switch respectivement signés le 17 février (avenant n°2) et le 21 juillet (avenant n°3) et mettant notamment fin à la garantie sur les CCI/CCA.

Ce dispositif ainsi modifié a pris effet le 1er juillet 2016 et permet désormais de transférer aux Caisses régionales uniquement les exigences prudentielles des participations de Crédit Agricole S.A. dans Crédit Agricole Assurances (CAA) dans la limite d'un plafond contractuel : on parle donc désormais des Switch Assurance.

La bonne fin du dispositif reste sécurisée par des dépôts de garantie versés par les Caisses régionales à Crédit Agricole S.A. Ces dépôts de garantie sont calibrés pour matérialiser l'économie de fonds propres réalisée par Crédit Agricole S.A., et sont rémunérés à taux fixe aux conditions de la liquidité long terme.

## → COMPTES SOCIAUX HORS BILAN (en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>871 142</b>	<b>1 049 728</b>
Engagements de financement	599 487	560 445
Engagements de garantie	271 529	489 174
Engagements sur titres	126	109
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>1 374 517</b>	<b>1 189 084</b>
Engagements de financement	24 958	51 614
Engagements de garantie	1 349 433	1 137 361
Engagements sur titres	126	109

Ainsi, les garanties Switch Assurance protègent Crédit Agricole S.A. en cas de baisse de la valeur globale de mise en équivalence des participations susvisées, moyennant le versement par les Caisses régionales d'une indemnité compensatrice prélevée sur le dépôt de garantie. Symétriquement en cas de hausse ultérieure de la valeur de mise en équivalence, Crédit Agricole S.A., et par l'application d'une clause de retour à meilleure fortune, peut restituer les indemnités préalablement perçues.

Comptablement, les garanties sont des engagements de hors-bilan assimilables à des garanties données à première demande. Leur rémunération est enregistrée de manière étalée dans la marge d'intérêt en Produit net bancaire. En cas d'appel des garanties, ou le cas échéant lors d'un retour à meilleure fortune ultérieur, la charge d'indemnisation ou le produit de remboursement sont respectivement reconnus en Coût du risque.

Il convient de noter que l'activation des garanties Switch Assurance est semestrielle et s'apprécie sur la base des variations semestrielles de la Valeur de Mise en Equivalence des participations CAA. Lors des arrêtés trimestriels, les Caisses régionales sont tenues d'estimer s'il existe un risque d'indemnisation et de le provisionner le cas échéant ; en cas de retour probable à meilleure fortune, aucun produit ne peut être comptabilisé, celui-ci n'étant pas certain. Lors des arrêtés semestriels et si les conditions sont vérifiées, les Caisses régionales comptabilisent les effets de l'activation des garanties sous forme d'appel ou de retour à meilleure fortune.

Cette garantie Switch a été activée pour la première fois le 30 juin 2015.

## Informations diverses

### Les mandataires sociaux ou actionnaires

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Centre-Ouest est composé de 16 personnes :

- Monsieur Bruno TARDIEU (Président)
- Monsieur Emmanuel RABAUD (Vice-Président)
- Monsieur Jean-François TISSIER (Vice-Président)
- Monsieur Gilles MOREL DE BONCOURT (Secrétaire)
- Monsieur Alain GAIMON (Administrateur)
- Monsieur Bernard LAUSERIE (Administrateur)
- Monsieur Denis COUTURIER (Administrateur)
- Monsieur Claude TANCHOUX (Administrateur)
- Madame Elisabeth BEAUDROUET (Administrateur)
- Madame Colette RAMINE (Administrateur)
- Monsieur Eric DUTRAIT (Administrateur)
- Madame Christine MARQUIS (Membre)
- Monsieur Rémi MEZEGUER (Membre)
- Monsieur Benoit PIGE (Membre)
- Madame Cécile LAGRANGE (Membre)
- Madame Françoise BONNIN (Membre)

### Délais et règlements Fournisseurs

La loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, complétée par le décret n°2008-1492 du 30 décembre 2008, impose certaines obligations en matière de délai de paiement vis-à-vis des fournisseurs. Ce délai ne peut dépasser quarante-cinq jours fin de mois ou soixante jours à compter de la date d'émission de la facture.

Concernant le traitement des factures de ses fournisseurs, la Caisse régionale du Centre-Ouest procède à leur enregistrement comptable dès réception. Le service de la Caisse Régionale du Centre-Ouest à l'initiative de la commande est chargé de vérifier la conformité de la facture suite à quoi, la caisse régionale procède au règlement de la facture ainsi validée. Ce processus permet de respecter les obligations en matière de délais.

### → DÉLAI MOYEN DE RÈGLEMENT (en 2016)

Année 2016	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moyenne
Nombre de Factures	980	827	810	1036	783	722	978	581	596	866	975	756	9 910
Délai de Règlement	8,00	8,71	11,40	9,08	7,56	8,60	7,40	14,49	9,79	9,38	15,14	9,78	9,94

### → MONTANT DES SOLDES DE DETTES FOURNISSEURS (en 2016)

Nombre de factures comptabilisées en 2016	Nombre total de factures non réglées au 31/12/2016		Nombre de factures de plus de 45 jours non réglées au 31/12/2016 <sup>(2)</sup>	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
9 910	11	1.053k€	3	135k€

Nombre de factures comptabilisées en 2015	Nombre total de factures non réglées au 31/12/2015		Nombre de facture de plus de 45 jours non réglées au 31/12/2015 <sup>(1)</sup>	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
9 960	18	-47k€	12	-53k€

Le délai moyen de l'année 2016 est environ de 10 jours ; une notable amélioration des délais peut être constatée en 2016 suite à la mise en place de la procédure de scanérisation (processus LAD/RAD).

### Conventions réglementées

Conformément aux articles L225-38, L225-39, L225-40 du Code de commerce, sont concernées, les conventions (contrats de toute nature) conclues entre la Caisse régionale et son Directeur Général ou un membre du Conseil d'Administration, directement ou indirectement (société interposée, lien familial, etc.).

Les conventions concernées par ces articles du Code du commerce sont soumises à l'analyse préalable du Responsable des Contrôles Permanents Risques (RCPR) ou, en son absence, au Responsable du Contrôle de la Conformité (RCC).

(1) il s'agit de factures en instance de validation et/ou de l'analyse contradictoire avec le fournisseur concerné. Au 31/12/2015, le montant négatif représente un avoir en attente d'imputation sur une prochaine facture.

(2) les factures ont été réglées en janvier 2017.

## L'affectation du résultat

Cette analyse permet d'arrêter la suite réglementaire à leur donner :

- Les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales (sauf lorsqu'en raison de leur objet ou de leurs implications financières elles ne sont significatives pour aucune des parties) sont communiquées au Président du Conseil d'Administration. Ce dernier en communique la liste et l'objet aux membres du Conseil d'Administration et aux Commissaires Aux Comptes.
- Les autres conventions portant sur des opérations non courantes ou conclues à des conditions particulières sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration (avant signature de la convention). L'intéressé ne peut prendre part aux votes et ses actions ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité. Le président du Conseil d'Administration donne avis aux Commissaires Aux Comptes de toutes les conventions autorisées et soumet celles-ci à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Ainsi, à chaque demande de financement, lorsqu'un membre du Conseil d'Administration ou le Directeur Général sont concernés directement ou indirectement, une analyse est réalisée par le service Contrôle de Risques qui vérifie qu'il s'agit d'une opération courante conclue à des conditions normales et une note de service est réalisée à l'attention du DG pour les membres du Conseil d'Administration, au DGA pour le DG. L'information est ensuite transmise au Président du Conseil d'Administration et à ses membres ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes.

En 2016, il n'y a pas de conventions réglementées et aucune convention conclue antérieurement qui aurait continué à produire ses effets en 2016.

→ L'AFFECTATION DU RÉSULTAT (en milliers d'€)			
	Résultat à affecter	Excédents conservés	Excédents distribués
Bénéfice après IS	47 194		
Report à nouveau	0		
<b>SOUS TOTAL : résultat à affecter</b>	<b>47 194</b>		
Intérêts aux parts (1)			780
Rémunération des CCA			3 558
Réserves légales		32 256	
Autres réserves		10 719	
<b>TOTAL</b>	<b>47 194</b>	<b>42 875</b>	<b>4 338</b>

(1) Capital parts des Caisses locales :	43 352 566,00
Capital parts des Administrateurs :	2 432,00
Capital part de CAsa :	1,00
	= 43 354 999,00 €

Intérêts aux parts :  $43\,354\,999,00 \times 1,80\% = 780\,389,00 \text{ €}$   
 Le taux de rémunération des parts sociales est de 1,80%.

→ HISTORIQUE DES RÉSULTATS DISTRIBUÉS (en milliers d'€)					
	2012	2013	2014	2015	2016
Intérêts aux parts sociales	1 171	1 066	819	780	780
Dividendes CCA	3 488	3 498	3 594	3 558	3 558
<b>Total</b>	<b>4 659</b>	<b>4 564</b>	<b>4 413</b>	<b>4 338</b>	<b>4 338</b>

## Loi ECKERT Comptes bancaires inactifs et contrats d'assurance vie en déshérence

La loi du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance vie en déshérence est entrée en vigueur au 1er janvier 2016 :

- Nombre de comptes inactifs ouverts dans les livres de la Caisse Régionale du Centre-Ouest au 31/12/2016 : 13657
- Montant total des dépôts et avoirs inscrits sur ces comptes : 5 674 537,95 €
- Nombre de comptes dont les dépôts et avoirs ont été déposés à la CDC en 2016 : 3194
- Montant total des dépôts et avoirs inscrits sur ces comptes et déposés à la CDC : 1 462 758,38 €

# Analyse des comptes consolidés

## Changements de méthodes comptables et présentation des comptes sociaux

En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC applicables au 31 décembre 2016 et telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite carve out), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne, à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2015.

Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2016 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2016.

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1 <sup>ère</sup> application : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
<b>Améliorations des IFRS cycle 2010-2012</b>	17 décembre 2014 (UE n° 2015/28)		
IFRS 2 Paiement fondé sur des actions : Reformulation de la définition d'une condition d'acquisition de droits		1er février 2015 (1)	Oui
IFRS 3 Regroupement d'entreprises : Harmonisation sur la comptabilisation d'un ajustement éventuel du prix ; évaluation à la juste valeur des compléments de prix éventuels		1er février 2015 (1)	Oui
IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 38 Immobilisations incorporelles : Clarification sur la méthode optionnelle de réévaluation des immobilisations corporelles et incorporelles		1er février 2015 (1)	Oui
IAS 24 Information relative aux parties liées : Modification de la définition d'une partie liée		1er février 2015 (1)	Oui
<b>Amendement IAS 19 Avantages du personnel</b>	17 décembre 2014 (UE n° 2015/29)	1er février 2015 (1)	Oui
Régimes à prestations définies : précision sur la comptabilisation des cotisations des membres du personnel qui se rattachent aux services rendus mais qui ne dépendent pas du nombre d'années de service			
<b>Amendement à IFRS 11 Partenariats</b>	24 novembre 2015 (UE n° 2015/2173)	1er janvier 2016 (1)	Oui
Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une activité conjointe selon IFRS 3 si les actifs acquis constituent un "business" au sens d'IFRS 3 et non un simple groupe d'actifs.			
<b>Amendement à IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 38 Immobilisations incorporelles</b>	2 décembre 2015 (UE n° 2015/2231)	1er janvier 2016 (1)	Oui
Clarifications sur la méthode d'amortissement fondée sur le revenu (interdite sous IAS 16 et acceptable sous IAS 38)			
<b>Améliorations des IFRS cycle 2012-2014 :</b>	15 décembre 2015 (UE 2015/2343)		
IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente : Précision sur les modifications apportées à un plan de cession lorsqu'un actif non courant destiné à être cédé doit être reclassé en actif non courant destiné à être distribué, et réciproquement		1er janvier 2016	Oui
IFRS 7 Instruments financiers Informations à fournir : Clarification sur le maintien d'implication continue aux contrats de services dont la rémunération dépend de la performance des actifs transférés Informations non obligatoires pour les arrêtés intermédiaires sur la compensation des actifs et passifs financiers		1er janvier 2016	Oui
IAS 19 Avantages au personnel : Précision sur le taux de rendement des obligations d'Etat utilisé pour l'actualisation de la dette actuarielle		1er janvier 2016	Oui
IAS 34 Information financière intermédiaire : Clarification sur l'emplacement possible des autres informations à fournir		1er janvier 2016	Oui
<b>Amendement à IAS 1 Présentation des états financiers</b>			
Objectif d'amélioration de la présentation d'informations	18 décembre 2015 (UE 2015/2406)	1er janvier 2016	Oui

L'application des nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.



## → COMPTES CONSOLIDÉS BILAN (en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2016	31/12/2015	PASSIF	31/12/2016	31/12/2015
Caisse, banques centrales	35 265	30 322	Banques centrales,		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat			Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5 628	6 619
Instruments dérivés de couverture	110 014	109 641	Instruments dérivés de couverture	40 996	53 557
Actifs financiers disponibles à la vente	802 374	543 310	Dettes envers les établissements de crédit	3 313 313	3 415 203
Prêts et créances sur les établissements de crédit	364 771	762 195	Dettes envers la clientèle	1 962 592	1 851 604
Prêts et créances sur la clientèle	4 902 361	4 597 554	Dettes représentées par un titre		
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	12 327	21 116	Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	100 202	95 615
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	283 257	285 572	Passifs d'impôts courants		
Actifs d'impôts courants et différés	26 418	22 282	Passifs d'impôts différés	31	18
Comptes de régularisation et actifs divers	262 166	262 337	Comptes de régularisation et passifs divers	344 115	238 426
Actifs non courants destinés à être cédés			Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans les entreprises mises en équivalence			Provisions techniques des contrats d'assurance		
Immeubles de placement	4 245	3 622	Provisions	28 471	18 404
Immobilisations corporelles	38 027	37 108	Dettes subordonnées		
Immobilisations incorporelles	1 742	1 775	<b>Capitaux propres</b>	<b>1 052 695</b>	<b>1 006 967</b>
Écarts d'acquisition			Capitaux propres part du groupe	1 052 695	1 006 967
<b>Total de l'actif</b>	<b>6 848 043</b>	<b>6 686 413</b>	Capital et réserves liées	153 716	154 582
			Réserves consolidées	842 701	791 351
			Gains ou pertes latents ou différés	7 464	5 196
			Résultat de l'exercice	48 814	55 838
			Intérêts minoritaires		
			<b>Total du passif</b>	<b>6 848 043</b>	<b>6 686 413</b>

### Le Bilan

Le total du bilan consolidé aux normes IFRS au 31 décembre 2016 s'élève à 6,848 milliards d'euros contre 6,686 milliards d'euros au 31 décembre 2015. Les plus ou moins-values sur les titres de placement et de participation sont enregistrées dans les comptes consolidés IAS, ainsi que la valorisation des instruments dérivés de couverture et les impôts différés actifs et passifs.

L'écart sur les provisions pour risques et charges entre le bilan social et le bilan consolidé s'explique par la neutralisation des provisions FRBG (-48,5M€), le retraitement des provisions collectives en déduction de l'actif du bilan consolidé (-29 M€) et le retraitement de l'actualisation des dettes actuarielles pour engagements sociaux (+3,2 M€).

La variation des capitaux propres + 46 M€ par rapport à 2015 est principalement due à l'affectation en réserves de la part conservée du résultat de l'exercice 2015.

## Le Compte de résultat

### → COMPTE DE RÉSULTAT (établi selon les normes IFRS - en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts et produits assimilés	191 621	207 369
Intérêts et charges assimilées	-85 886	-95 161
Commissions (produits)	84 054	86 162
Commissions (charges)	- 12 479	-13 788
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	- 396	299
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	17 906	13 728
Produits des autres activités	810	815
Charges des autres activités	-1 797	-1 605
Charges des autres activités	810	815
Charges des autres activités	-1 797	-1 605
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>193 833</b>	<b>197 819</b>
Charges générales d'exploitation	-108 254	-102 999
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	-6 093	- 7 727
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>79 486</b>	<b>87 093</b>
Coût du risque	-9 149	- 3 957
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>70 337</b>	<b>83 136</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		
Gains ou pertes nets sur autres actifs	25	- 15
Variations de valeur des écarts d'acquisition		
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>70 362</b>	<b>83 121</b>
Impôts sur les bénéfices	-21 548	-27 283
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		
<b>RESULTAT NET</b>	<b>48 814</b>	<b>55 838</b>
Intérêts minoritaires		
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>48 814</b>	<b>55 838</b>

## → PASSAGE DU RÉSULTAT SOCIAL AU RÉSULTAT CONSOLIDÉ en milliers d'€

	Comptes sociaux CRCO au 31/12/2016	Comptes sociaux Caisses locales au 31/12/2016	Comptes sociaux STT 31/12/2016	Divergence entre restitutions NF-NI	Valorisations et autres retraitements IFRS	Comptes consolidés CRCO au 31/12/2016
Intérêts et produits assimilés	169 669	979	2 806	18 167		191 621
Intérêts et charges assimilées	-69 654	0	-568	-19 502	3 838	-85 886
Revenus des titres à revenu variable	15 842	0	0	-15 842		0
Commissions (produits)	84 135	0	0	-81		84 054
Commissions (charges)	-12 473	0	-89	83		-12 479
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	182	0	0		-578	-396
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	3 307	783	0	15 800	-1 984	17 906
Autres produits d'exploitation bancaire	2 787	0	0	215	-2 192	810
Autres charges d'exploitation bancaire	-1 593	0	-2 192	-204	2 192	-1 797
<b>Produit net bancaire</b>	<b>192 202</b>	<b>1 762</b>	<b>-43</b>	<b>-1 364</b>	<b>1 276</b>	<b>193 833</b>
Charges générales d'exploitation	-108 129	-194	0	24	45	-108 254
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	-6 298	0	0	205		-6 093
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>77 775</b>	<b>1 568</b>	<b>-43</b>	<b>-1 135</b>	<b>1 321</b>	<b>79 486</b>
Coût du risque	-8 486	0	-1	-515	-147	-9 149
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>69 289</b>	<b>1 568</b>	<b>-44</b>	<b>-1 650</b>	<b>1 173</b>	<b>70 336</b>
Résultat net sur actifs immobilisés	-116	0	0	141	0	25
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>69 173</b>	<b>1 568</b>	<b>-44</b>	<b>-1 509</b>	<b>1 173</b>	<b>70 361</b>
Résultat exceptionnel						0
Impôt sur les bénéfices	-19 699	-157	213		-1 905	-21 548
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées	-2 280				2 280	0
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>47 194</b>	<b>1 411</b>	<b>169</b>	<b>-1 509</b>	<b>1 548</b>	<b>48 814</b>

Les principales différences entre le compte de résultat consolidé format IFRS (48,8 M€) et le compte de résultat comptes sociaux (47,2 M€) sont dues :

- À la neutralisation de la dotation au FRBG + 2,3 M€.
- À l'impact des impôts différés dans les comptes consolidés -1,9 M€.
- Au retraitement des soultes sur remboursements anticipés des avances globales pour -2,3 M€.

## Les principaux ratios

### Le ratio de solvabilité

Au 31 décembre 2016, le ratio de solvabilité Bâle III est à 16,20 % contre 19,43 % en décembre 2015. Cette évolution est principalement due à l'opération de simplification du groupe Crédit Agricole :

- Déductibilité des titres de participation souscrits auprès de SACAM Mutualisation au niveau des fonds propres.
- Remboursement de la garantie SWITCH au niveau des exigences en fonds propres.

Les objectifs de Bâle III sont de renforcer la résistance du secteur bancaire ainsi que sa capacité à absorber les chocs des crises économiques par :

- Un nouvel indicateur : le ratio de levier permettant d'encadrer l'effet de levier entre les fonds propres, les actifs et les engagements hors bilan. Il est devenu publiable en 2015.
- Un renforcement de la solvabilité des banques.
- Une surveillance accrue de la liquidité : 2 ratios sur la base consolidée (LCR et NSFR) devant inciter les banques à une gestion plus prudente :
  - Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) est un ratio à un mois qui vise à permettre aux banques de résister à des crises de liquidité aiguës (à la fois systémiques et spécifiques à la banque). Le minimum est fixé à 60 % au 01/01/2015, 70 % au 01/01/2016, 80 % au 01/01/2017 et 100 % au 01/01/2018.
  - Le NSFR (Net Stable Funding Ratio) est un ratio à un mois qui vise à permettre aux banques de résister à un an à une situation de crise spécifique à l'établissement. La mise en application est prévue au 01/01/2018.

## → PRINCIPAUX RATIOS

	Base	31/12/2016	31/12/2015
Ratio de solvabilité Bâle 3	Consolidée	16,20%	19,43%
Ratio de levier	Consolidée	7,52%	9,80%
Ratio de liquidité LCR	Sociale	86,67%	85,52%

### Le ratio de liquidité

Le ratio de liquidité (LCR : Liquidity Coverage Ratio) élaboré dans le but de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (actifs HQLA) pour surmonter une crise grave qui durerait 30 jours calendaires (retrait des dépôts clients, assèchement du marché de refinancement, tirages sur les engagements confirmés de crédit et de liquidité accordés à la clientèle).

La Caisse Régionale du Centre-Ouest respecte les exigences réglementaires avec un ratio LCR de 86,67 % au 31/12/2016.



## Les résultats financiers des cinq derniers exercices

L'effectif moyen de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Centre Ouest pour l'année 2016 est de 888 personnes (253 cadres, 635 non cadres). Depuis la bascule sur le système d'information unique NICE en mai 2013, la Caisse régionale utilise les moyens informatiques des entités CA Services et CA Technologies.

**888**  
COLLABORATEURS

**253**  
CADRES

### → PRINCIPAUX CHIFFRES SIGNIFICATIFS

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
<b>BILAN (en milliers d'Euros)</b>					
Total du Bilan (social)	6 727 167	6 568 241	5 971 279	6 014 194	6 150 675
Total du Bilan (IFRS)	6 848 043	6 686 413	6 105 726	6 075 284	6 285 188
Capitaux Propres (social)	932 428	889 592	846 542	803 177	761 194
Capitaux Propres (IFRS)	1 052 695	1 006 967	955 551	904 703	858 435
Capital Social	57 805	57 805	57 805	57 805	57 805
(dont Certificats Coopératifs d'Associés)	14 450	14 450	14 450	14 450	14 450
<b>COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'Euros)</b>					
Produit Net Bancaire (social)	192 202	191 420	194 259	200 398	194 070
Produit Net Bancaire (IFRS)	193 833	197 819	194 095	200 523	182 464
Résultat Brut d'Exploitation (social)	77 775	80 583	83 217	87 323	80 520
Résultat Brut d'Exploitation (IFRS)	79 486	87 093	83 029	88 167	68 810
Impôt sur les bénéfices	19 699	23 178	26 295	26 392	23 395
Bénéfice Net (social)	47 194	47 432	47 920	46 811	46 512
Bénéfice Net (IFRS)	48 814	55 838	54 739	48 392	36 451
Intérêts aux parts sociales	781	780	819	1 066	1 171
Dividendes aux CCA (en milliers d'euros)	3 558	3 558	3 594	3 498	3 488
Dividende brut par CCA (en euros, Nominal et prime d'émission)	3,98%	3,98%	4,02%	3,92%	3,91%
Bénéfice Net par part sociale (en euros)	1,80%	1,80%	1,89%	2,46%	2,70%
<b>MOYENS</b>					
Effectif moyen au 31 décembre	888	922	924	995	974
Nombre de guichets permanents	76	76	77	76	78
Nombre de guichets périodiques	5	5	5	5	4
Nombre de comptes chèques	233 461	227 736	226 251	227 002	234 088
<b>SOCIÉTARIAT</b>					
Nombre de Caisses locales	52	52	52	52	52
Nombre de sociétaires de Caisses locales	141 958	131 491	126 874	116 998	111 046

## Le contrôle interne

Les processus de contrôle interne de la Caisse régionale sont organisés selon les normes de la profession.

Les principes d'organisation et les composants des dispositifs de contrôle interne sont communs à l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole :

- La couverture exhaustive des activités et des risques.
- La responsabilité de l'ensemble des acteurs.
- Une définition claire des tâches.
- Une séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle.
- Des délégations formalisées et à jour.
- Des normes et procédures, notamment comptables et de traitement de l'information, formalisées et à jour.
- Des systèmes de mesure de surveillance et de maîtrise des risques et des résultats.

- Un système de contrôle, comprenant des contrôles permanents (1er et 2ème degrés) et des contrôles périodiques (3ème degré : audit inspection).

Le Conseil d'Administration, la Direction Générale et les composantes concernées de l'entreprise sont tenus informés du contrôle interne et du niveau d'exposition aux risques, ainsi que des éventuels axes de progrès enregistrés en la matière, et de l'avancement des mesures correctrices adoptées.

Cette information est retranscrite notamment au moyen du rapport annuel sur le contrôle interne et sur la mesure et la surveillance des risques, mais aussi par des comptes rendus réguliers d'activité, des risques et de contrôle.

# Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre-Ouest

Exercice clos le 31 décembre 2016

Ernst & Young et Autres  
S.A.S à capital variable  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

1 place Alfonse Jourdain  
BP 98536  
31685 Toulouse Cedex 06

KPMG S.A.  
S.A. au capital de € 5 497 100  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

Tour Eqho  
2, avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris-La Défense Cedex

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

**Aux Sociétaires,  
En exécution de la mission qui  
nous a été confiée par vos  
assemblées générales, nous  
vous présentons notre rapport  
relatif à l'exercice clos le  
31 décembre 2016, sur :**

- Le contrôle des comptes annuels de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre-Ouest, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Caisse régionale à la fin de cet exercice.

## Justification des appréciations

### En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### Estimations comptables

- Comme indiqué dans les notes 2.1, 4 et 13 de l'annexe aux comptes annuels, votre Caisse régionale constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit et les risques inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à examiner le dispositif de contrôle mis en place par la direction relatif aux risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des dépréciations individuelles et des provisions individuelles et collectives.
- Les parts dans les entreprises liées, les titres de participation et les autres titres détenus à long terme sont évalués par votre Caisse régionale à leur valeur d'utilité en retenant une approche fondée sur les modalités décrites dans la note 2.2 de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, et sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à examiner les éléments ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité pour les principales lignes du portefeuille.

- Votre Caisse régionale procède à d'autres estimations dans le cadre habituel de la préparation de ses comptes annuels qui portent, notamment, sur les engagements en matière de retraite et d'indemnités de fin de carrière. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes 2.6 et 2.12 de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris - La Défense et Toulouse, le 3 mars 2017

Les Commissaires aux comptes

KPMG S.A.



Christophe Coquelin

ERNST & YOUNG et Autres



Frank Astoux

# Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre-Ouest

Exercice clos le 31 décembre 2016

Ernst & Young et Autres  
S.A.S à capital variable  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

1 place Alfonse Jourdain  
BP 98536  
31685 Toulouse Cedex 06

KPMG S.A.  
S.A. au capital de € 5 497 100  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

Tour Egho  
2, avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris-La Défense Cedex

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

**Aux Sociétaires,  
En exécution de la mission qui  
nous a été confiée par vos  
assemblées générales, nous  
vous présentons notre rapport  
relatif à l'exercice clos le  
31 décembre 2016, sur :**

- Le contrôle des comptes consolidés de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre-Ouest, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## Justification des appréciations

### En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans les notes 1.3 et 3.1 de l'annexe aux comptes consolidés, votre Caisse régionale constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit et les risques inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à examiner le dispositif de contrôle mis en place par la direction relatif aux risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des provisions et des dépréciations individuelles et collectives.
- La note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives aux actifs financiers disponibles à la vente. Nous avons examiné les évaluations retenues pour la valorisation de ces titres et, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à vérifier la correcte application des principes retenus par votre Caisse régionale pour leur dépréciation.

- Dans le cadre de l'arrêté des comptes, votre Caisse régionale procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur l'évaluation en juste valeur des instruments financiers. Nous avons examiné et testé les processus mis en place par la direction, les hypothèses retenues et les paramètres utilisés, et vérifié, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes retenus par votre Caisse régionale.
- Votre Caisse régionale procède à d'autres estimations dans le cadre habituel de la préparation de ses comptes consolidés, comme exposé dans la note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés, qui portent, notamment, sur les engagements en matière de retraite et d'indemnités de fin de carrière. Nos travaux ont consisté à examiner les méthodes et les hypothèses retenues, et à vérifier que les estimations comptables qui en résultent s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris - La Défense et Toulouse, le 3 mars 2017  
Les Commissaires aux comptes


KPMG S.A.

Christophe Coquelin



ERNST & YOUNG et Autres

Frank Astoux



# Résolutions exercice 2016

**Assemblée  
générale ordinaire  
du 23 mars 2017**

## 1ère résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2016 et du rapport annuel des Commissaires aux Comptes, approuve, dans toutes leurs parties, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016 faisant ressortir un bénéfice de 47 194 494,66 euros.

Elle donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs de l'accomplissement de leur mandat au titre dudit exercice 2016.

## 2ème résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2016.

## 3ème résolution

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale valide le montant de 23 101 € relatif à la part non déductible des frais de location de véhicules en application de l'article 39-4 du même code. L'impôt sur les sociétés afférent est de 7 954 €.

## 4ème résolution

En application de l'article L511-39 du Code monétaire et financier, l'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce et de l'absence de ces conventions, prend acte des conclusions de l'absence de conventions réglementées.

## 5ème résolution

L'Assemblée Générale, constatant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice de 47 194 494,66 euros, décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de l'affecter ainsi qu'il suit : 780 389,98 euros pour l'intérêt à payer aux porteurs de parts sociales, ce qui correspond à un taux de 1.80 %. Cet intérêt sera payable à partir de ce jour. 3 539 587,10 euros représentant le dividende à verser aux porteurs de Certificats Coopératifs d'Associés pour l'exercice 2016, soit un dividende de 0.245 euro net par titre. Ce dividende sera payable à partir de ce jour. Le solde de 42 874 517,58 euros sera affecté pour les  $\frac{3}{4}$  à la réserve légale, soit 32 155 888,19 euros et aux réserves facultatives pour 10 718 629,39 euros.

## 6ème résolution

L'Assemblée Générale prend acte du scrutin pour l'élection des administrateurs.

## 7ème résolution

L'Assemblée Générale, en application de l'article 6 des statuts, constate que le capital est stable en 2016 à 57 805 281 euros. Il est composé de parts sociales pour 43 354 999 euros et de Certificats Coopératifs d'Associés pour 14 450 282 euros.

## 8ème résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la proposition faite par le Conseil d'Administration à ce sujet et en application des dispositions de l'article 6 de la loi du 10 septembre 1947 modifiée, décide de fixer à 239 000 € la somme globale allouée au titre de l'exercice 2017 au financement des indemnités des administrateurs et donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration de la Caisse pour déterminer l'affectation de cette somme conformément aux recommandations de la FNCA.

À titre d'information, sur la somme globale votée lors de l'Assemblée Générale précédente, soit 209 000 euros, il a été versé la somme de 211 814 euros à l'ensemble des administrateurs.

## 9ème résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des indications du Conseil d'Administration à ce sujet, émet un avis favorable relatif à l'enveloppe globale de rémunérations de toutes natures versées au Directeur général, aux membres du Comité de direction et aux fonctions de contrôle à hauteur d'un montant égal à 1 712 689.15 € au titre de l'exercice 2016.

## 10ème résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de commissaire aux comptes titulaire, du Cabinet Ernst & Young et Autres, représenté par Monsieur Luc VALVERDE jusqu'à l'Assemblée Générale chargée d'approuver les comptes de l'exercice 2022.

## 11ème résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.







**CENTRE OUEST**  
banque & assurances

29 boulevard de Vanteaux  
BP 509 - 87044 Limoges Cedex  
Tél. 05 55 05 75 50  
Fax. 05 55 05 72 00  
[www.ca-centreouest.fr](http://www.ca-centreouest.fr)